

Élections CCP Toulouse 2018 – AED / AP / AI / AESH-AVS / APS

**Assistant·es d'éducation, Assistant·es pédagogiques,
Accompagnant·es d'élèves en situation de handicap,
Assistant·es de maintenance informatique,
Assistant·es Prévention Sécurité**

Du 29 novembre au 46 décembre 2018, nous pour désigner nos représentant·es des personnels aux Commissions Consultatives paritaires. Mise en place en 2008, la CCP nous permet de bénéficier d'une instance élue de représentation et de défense. Dans chaque académie, cette commission examine les litiges individuels entre ces personnels et leurs employeurs (licenciement, sanctions...).

La CGT Educ'Action s'appuie sur sa représentativité dans ces commissions pour faire remonter nos revendications.

La CGT est la 1^{ère} organisation syndicale des salarié·es e général et dans le secteur public en particulier.

La CGT défend et syndique les intérimaires, les précaires et les privé·es d'emploi.

La CGT dispose de structures interprofessionnelles de proximité (Unions départementales et Unions locales) qui reçoivent et informent ·tes les salarié·es.

La CGT refuse que les salarié·es d'aujourd'hui subissent la précarité et que les jeunes soient la première génération à vivre moins bien que celle de ses parents. C'est pourquoi elle se bat pour la défense du Code du travail, de la sécurité sociale, du système de retraite par répartition, des services publics, pour la revalorisation des salaires et contre toutes les formes de discrimination.

La CGT Educ'Action est aux côtés des AVS qui se sont fortement mobilisé·es pour un vrai métier, un vrai salaire, une vraie formation, après les annonces gouvernementales de professionnalisation. La CGT Educ'action a soutenu toutes les actions menées durant les années précédentes. Et nous sommes là, toujours en colère ! La CGT Educ'action exige la revalorisation des AVS-AESH et a lancé une pétition :
<http://educactiontoulouse.reference-syndicale.fr/2018/09/pour-la-revalorisation-du-metier-davs-aesh-signez-la-petition/>
<http://educactiontoulouse.reference-syndicale.fr/2016/09/pour-la-revalorisation-du-metier-davs-aesh-signez-la-petition/>

La CGT Educ'Action agit sur le terrain pour améliorer les conditions de travail des personnels de vie scolaire : défense individuelle, respect des droits individuels et collectifs, lutte contre la précarité, reconnaissance de notre place dans l'équipe éducative. La CGT Educ'action refuse que les services de vie scolaire soient des laboratoires de la déréglementation et de la précarité.

La CGT Educ'action soutient depuis le début les AED Assistants informatiques pour que nous sortions de la précarité. Nous croulons sous un travail devenu essentiel, mais déconsidéré par le Ministère, alors même qu'il faudrait des milliers de créations de postes dans ce domaine. La CGT Educ'action réclame la reconnaissance de nos fonctions et de nos métiers.

Un syndicat

interpro

pour tous les personnels

Participer massivement à ce scrutin est important, car cela montre

que, nous personnels précaires, voulons défendre nos droits et sommes prêts à lutter pour en obtenir de nouveaux. C'est l'occasion de faire entendre enfin la voix des personnels de vie scolaire et d'accompagnement !

AVS, nous voici devenues AESH...

Quelles avancées ?! Tenez-vous bien : une période d'essai de 6 années avant le CDI, mais attention, avec remise des compteurs à zéro ! Les années de contrats en CUI ne sont pas prises en compte ! On peut donc dire 8 années à l'essai avec un salaire minable. On n'aura jamais été autant « essayé·es ». Au lieu de la titularisation promise, il s'agit d'un CDI, le salaire est minimum et le temps partiel est majoritairement imposé. Il est caractéristique de constater que les AESH sont à 90% des femmes, nous ne pouvons y voir une coïncidence...La mobilisation doit se poursuivre !

AESH et AED, votons pour la CGT Educ'action !

Nous revendiquons ! Un vrai métier, un vrai statut, des droits à respecter !

Pour tou-te-s les précaires : Titularisation sans condition de concours ni de nationalité.

AED / APS / AI

La CGT Educ'Action dénonce la pratique qui précarise les personnels de vie scolaire et les assistant-es en informatique en démantelant le code du travail et en multipliant les statuts, nous mettant de fait en situation de personnels sous-payés, corvéables et expulsables à merci.

- **Contre la précarité** : des contrats de 3 ans afin de soustraire les AED aux pressions des chefs d'établissement ; non à l'arbitraire des non renouvellements, suppression de la période d'essai en cas de renouvellement de contrat ; suppression du point du décret ouvrant la possibilité d'imposer aux AED de remplacer les professeurs absents ;
- **Pour une formation** correspondant aux missions confiées et une **reconnaissance des qualifications acquises** ;
- **Contre l'annualisation du temps de travail** : la réduction des horaires de travail afin d'exercer ce métier souvent sous tension dans de bonnes conditions et de permettre aux étudiant-e-s de poursuivre leurs études ;
- **Respect des droits des AED** (pauses, droit d'expression et de représentation au CA), et de leur dignité ; respect du droit aux congés rémunérés et sans compensation de service pour passer examens et concours ;
- **Création de postes en nombre suffisant** : 1 surveillant-e à temps plein pour 75 élèves, 1 pour 50 en zone difficile ;
- **Assistant-e-s informatiques** : création d'un vrai métier avec statut de fonctionnaire au vu des besoins importants dans les établissements ;
- **APS** : pour une formation adaptée.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

de la FONCTION PUBLIQUE

Nous revendiquons !

AESH

La Cgt Educ'action revendique la création d'un corps de fonctionnaires pour le métier d'Accompagnant-es d'élèves avec grille indiciaire de la catégorie B de fonctionnaires et ce dès à présent !

- **Emplois à temps plein** avec intégration des temps de synthèse, de réunion ; prise en compte de la pénibilité et du temps de préparation et de formation par pondération des heures ;
- **Suppression de l'annualisation** ; droit aux vacances scolaires ;
- **Respect des missions et des contrats** ;
- Contre le **projet d'évaluation par le chef d'établissement** ;
- **Transformation de tous les postes CUI** en postes AESH et prise en compte des années de CUI pour le reclassement ;
- **Reclassement** et prise en compte dans le salaire des années antérieures ;
- **Progression annuelle et automatique chaque année, y compris pour les collègues en CDD** ;
- **Formation** adaptée au handicap et qualifiante ;
- **Gratuité** de la cantine ;
- **Respect des personnels** et de leur **dignité et reconnaissance des AESH comme des personnels à part entière de l'équipe éducative.**

POUR TOU·TES : Revalorisation immédiate de nos SALAIRES !

- **La prime ZEP** pour celles et ceux qui exercent dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire.
- Paiement des salaires **sans retard.**
- Le **remboursement intégral des frais de transport.**

La CGT Educ'Action exige de nouvelles prérogatives au sein des Commissions consultatives paritaires et notamment le contrôle du recrutement et du droit à la formation.